

## Discours de l'Assemblée Générale extraordinaire

### Discours de Monsieur le bâtonnier de Paris, Louis Degos

14 janvier 2026

Seul le prononcé fait foi.

Madame le vice-bâtonnier,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'Ordre,  
Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

Selon ta formule consacrée, je déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire du barreau de Paris.

Je ne parle pas allemand.  
Mais j'ai lu "Der Spiegel".

Et je me pose des questions de bâtonnier, d'avocat,  
de citoyen :

Qui veut la peau de l'état de droit ?  
Des magistrats, des avocats, des libertés ?

Ils sont manifestement de plus en plus nombreux  
De plus en plus puissants  
De plus en plus audibles.

Tout ce qui nous paraît évident - comme ces résolutions de vœux que nous vous proposons aujourd'hui - est désormais en sursis.

D'où ma première question de bâtonnier à mon barreau : sommes-nous encore tous d'accord sur l'essentiel ?

Pourquoi serions-nous épargnés par les mauvais vents que dénonçait vendredi le premier président de la cour de cassation ?

La sécurité contre les libertés ?

Les droits fondamentaux bradés au profit de l'obsession de l'ordre public ?

L'indépendance des avocats bridée par l'exigence de convenir à tel ou tel courant d'opinion ?

Le soutien nécessaire à l'institution judiciaire confrontée à nos légitimes déceptions et inquiétudes d'avocats ?

Et pourtant il y a l'essentiel :

Protéger la sérénité de la justice et de ceux qui la rendent ;

Protéger l'équilibre entre les pouvoirs et les autorités ;

Garantir les droits de la défense.

Les magistrats ne sont pas les décisions qu'ils rendent ;

Les avocats ne sont pas les clients qu'ils défendent ou conseillent.

Ils sont la justice en actes.

Ils sont l'état de droit qui protège.

Ils sont la garantie des libertés de tous.

C'est donc à une assemblée générale extraordinaire sans nuance que je vous ai convoqué. Et je l'assume.

Il y aura d'autres rendez-vous pour débattre d'autres sujets, internes à la profession, pour vous permettre de mieux développer vos cabinets. Nous avons besoin de le faire. Nous le ferons.

Ce soir, je vous le dis avec solennité :

j'ai besoin, nous avons besoin de vous entendre sur l'essentiel - nos principes - pour pouvoir dire en votre nom, au plus haut niveau de l'Etat, que les avocats du barreau de Paris sont encore et toujours, aujourd'hui comme hier, d'accord sur ce qui les définit.

Mes chères Consœurs et chers Confrères, les vœux que vous allez voter, nous les porterons, avec vos élus du Conseil de l'Ordre, partout où nous irons, auprès de toutes les autorités.

\*\*\*

Nous avons deux heures.

Vous allez me dire : c'est court.

Mais pour voter sur l'essentiel ce devrait être largement suffisant.

Nous allons commencer par vérifier que nous sommes bien alignés sur les principes essentiels.

Puis, dans un deuxième temps, nous échangerons sur ce que signifie concrètement pour vous la

République des avocats, la défense de notre profession, de l'état de droit et de nos libertés fondamentales.

Tout d'abord, votre Conseil de l'Ordre a élaboré six vœux que je vais vous soumettre.

Ils tiennent compte des différentes réactions qui nous sont parvenues depuis que nous avons convoqué cette assemblée.

Vous disposez d'un carton recto verso : côté vert/ côté rouge.

Le vert c'est oui.

Le rouge c'est non.

Simple. Basique.

Je vous propose donc de voter sur le premier vœu :